

SANTÉ Un projet innovant est en marche, qui permettra de prendre en charge des patients lourdement handicapés.

Les Perce-Neige et l'HNE vont collaborer à Couvet dès 2017

L'Hôpital neuchâtelois et la fondation Les Perce-Neige ont annoncé hier qu'un «projet novateur» qui verra les deux institutions collaborer étroitement sur le site hospitalier de Couvet dès l'an prochain est en gestation.

Le site accueillera les personnes cérébrolésées et d'autres bénéficiaires de la fondation tout en conservant sa vocation de centre de soins, avec le maintien d'une polyclinique, de consultations spécialisées, de la radiologie, des prestations de laboratoire et les soins à domicile (Nomad).

Il accueillera aussi une Maison de santé composée de l'actuel cabinet médical de groupe (avec l'idée de le développer), des consultations spécialisées, de la ra-

diologie, d'un laboratoire, des soins à domicile (Nomad), de la physiothérapie et de l'ergothérapie ambulatoire et des consultations supplémentaires de médecine de premier recours.

Elaboré depuis un an entre l'HNE, Les Perce-Neige et la commune de Couvet, ce projet répond à de multiples besoins et s'offre comme une solution permettant de satisfaire des exigences a priori inconciliables.

Emplois maintenus

La fermeture du Centre de traitement et réadaptation (CTR), annoncée pour 2017, posait la question du destin du personnel hospitalier du site de Couvet. Le projet garantira le maintien sur le site des 40 équivalents pleins-

temps (pour 55 personnes environ) actuels, assure Sandra Jeanneret, directrice des soins de l'HNE. Des propositions seront faites au personnel.

L'absence de structure cantonale pour les patients cérébrolésés très gravement handicapés pose non seulement un problème de prise en charge, mais provoque des coûts inhérents aux hospitalisations extracantonales. La collaboration avec les Perce-Neige permettra d'accueillir ces patients à Couvet. Concrètement, ils seront des résidents des Perce-Neige, mais les soins infirmiers seront pris en charge par du personnel de l'HNE, moyennant un mandat de prestation dont les modalités restent à définir.

Ce modèle «ne devrait pas coûter plus cher au canton», dit Sandra Jeanneret. D'une part, le canton récupérera des patients hors canton. D'autre part, «la facturation ambulatoire pour la maison de santé devrait couvrir les coûts».

Ouvert la nuit

Comme ces patients doivent être assistés 24h sur 24, la solution en projet aura pour corollaire la présence continue de personnel infirmier. Pas de quoi offrir un service d'urgence 24/24, mais de quoi, en revanche, assurer que le centre de santé de Couvet ne laissera aucun patient poireauter la nuit devant une porte close.

Le conseiller communal en

charge de la Santé, Thierry Michel, se félicite de l'avancée du projet, qui répond aux inquiétudes sur l'activité nocturne du site, une nécessité «avec une seule ambulance sur le site et un temps de déplacement de 30 minutes pour joindre Pourtalès».

Les Perce-Neige possèdent déjà une antenne à Fleurier avec 35 lits pour la prise en charge de personnes multihandicapées. Vincent Martinez, directeur des Perce-Neige, souligne que le projet permet enfin d'envisager une solution pour la prise en charge des patients cérébrolésés qui le sont devenus après l'âge de 18 ans.

L'HNE, pour sa part, souligne qu'il accueillait déjà de tels pa-

tients à La Béroche, sans que cela figure dans son mandat et sans offrir un cadre de vie adéquat. La collaboration envisagée résout les deux problèmes à la fois.

Vincent Martinez précise encore que le projet s'inscrit dans le volet «hospitalisation à domicile» de la Planification médico-sociale (PMS), puisque le site de Couvet sera un lieu de vie où le personnel infirmier fonctionnera sur le modèle des soins à domicile, et non un hôpital.

Ce nouveau lieu de vie permettra aussi de mettre à disposition des lits pour la convalescence des personnes handicapées, actuellement accueillies à l'hôpital, ce qui n'est pas toujours optimal. **LEO BYSAETH**